

États financiers

Trimestre et période de neuf mois
clos le 30 septembre 2019



États consolidés résumés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars américains)

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	91,7 \$	69,7 \$
Créances d'exploitation	85,6	75,5
Prêt (note 5)	34,0	-
Charges payées d'avance et autres (note 6)	49,7	33,3
Actif courant	261,0 \$	178,5 \$
Droits à des redevances, droits à des flux et participations directes, montant net (note 7)	4 845,7 \$	4 555,6 \$
Placements (note 5)	143,8	169,7
Actifs d'impôt différé	7,2	17,3
Autres actifs (note 8)	12,4	10,7
Total de l'actif	5 270,1 \$	4 931,8 \$
PASSIF		
Dettes d'exploitation et charges à payer	34,4 \$	23,6 \$
Passifs d'impôt exigible	6,6	1,4
Passif courant	41,0 \$	25,0 \$
Obligations locatives	2,6 \$	- \$
Dette à long terme (note 9)	242,4	207,6
Passifs d'impôt différé	78,5	67,3
Total du passif	364,5 \$	299,9 \$
CAPITAUX PROPRES (note 15)		
Capital-actions	5 316,2 \$	5 158,3 \$
Surplus d'apport	17,3	15,6
Déficit	(231,5)	(321,7)
Cumul des autres éléments du résultat global	(196,4)	(220,3)
Total des capitaux propres	4 905,6 \$	4 631,9 \$
Total du passif et des capitaux propres	5 270,1 \$	4 931,8 \$

Éventualités (note 19)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 20)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés du résultat net et du résultat global

(non audité, en millions de dollars américains et en millions d'actions, sauf les montants par action)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits des activités ordinaires (note 10)	235,7 \$	170,6 \$	586,0 \$	505,0 \$
Coût des ventes				
Coût des ventes (note 11)	38,7 \$	33,4 \$	98,5 \$	93,4 \$
Épuisement et amortissement	70,7	66,0	190,5	186,2
Total du coût des ventes	109,4 \$	99,4 \$	289,0 \$	279,6 \$
Marge brute	126,3 \$	71,2 \$	297,0 \$	225,4 \$
Autres charges (produits) d'exploitation				
Frais généraux et frais d'administration	5,6 \$	5,2 \$	18,1 \$	17,4 \$
(Profit) perte sur la vente de lingots d'or	(1,5)	0,2	(2,3)	(0,1)
Total des autres charges (produits) d'exploitation	4,1 \$	5,4 \$	15,8 \$	17,3 \$
Résultat d'exploitation	122,2 \$	65,8 \$	281,2 \$	208,1 \$
Profit de change et autres produits (charges)	— \$	0,1 \$	— \$	0,6 \$
Résultat avant éléments financiers et impôt sur le résultat	122,2 \$	65,9 \$	281,2 \$	208,7 \$
Éléments financiers (note 13)				
Produits financiers	0,8 \$	0,7 \$	2,7 \$	2,4 \$
Charges financières	(3,5)	(0,7)	(8,5)	(2,4)
Résultat net avant impôt	119,5 \$	65,9 \$	275,4 \$	208,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat (note 14)	17,9	13,8	44,6	38,4
Résultat net	101,6 \$	52,1 \$	230,8 \$	170,3 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net :				
Écart de conversion	(10,5) \$	11,2 \$	17,6 \$	(29,3) \$
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :				
Variations de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAÉRG), déduction faite de l'impôt (note 5)	(43,4)	13,6	4,3	(1,7)
Autres éléments du résultat global	(53,9) \$	24,8 \$	21,9 \$	(31,0) \$
Résultat global	47,7 \$	76,9 \$	252,7 \$	139,3 \$
Résultat par action (note 16)				
De base	0,54 \$	0,28 \$	1,23 \$	0,92 \$
Dilué	0,54 \$	0,28 \$	1,23 \$	0,91 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 16)				
De base	187,7	186,1	187,3	186,1
Dilué	188,1	186,4	187,6	186,4

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité, en millions de dollars américains)

	Périodes de neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	230,8 \$	170,3 \$
Ajustements aux fins du rapprochement du résultat net et du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Épuisement et amortissement	190,5	186,2
Coût des ventes hors trésorerie	—	5,7
Palements fondés sur des actions	3,9	4,1
Profit de change latent	—	(0,1)
Charge d'impôt différé	19,4	7,5
Autres éléments hors trésorerie	(4,0)	(0,9)
Acquisition de lingots d'or	(23,6)	(19,4)
Produit de la vente de lingots d'or	28,2	8,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement hors trésorerie	445,2 \$	361,5 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie :		
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(10,1) \$	5,2 \$
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance et autres	(16,2)	10,3
Augmentation du passif courant	14,2	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	433,1 \$	377,0 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de droits à des redevances, de droits à des flux et de participations directes	(436,3) \$	(702,3) \$
Acquisition de matériel pour puits liés à l'énergie	(0,9)	(1,1)
Acquisition de placements	(3,9)	—
Produit de la vente de placements	6,8	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(434,3) \$	(703,4) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit du placement d'actions au cours du marché	83,0 \$	— \$
Produit du prélèvement sur les facilités de crédit renouvelables	275,0	—
Produit du prélèvement sur l'emprunt à terme	160,0	—
Remboursement des facilités de crédit renouvelables	(400,0)	—
Frais de modification d'une facilité de crédit	(0,8)	(0,5)
Versement de dividendes	(102,9)	(104,5)
Produit de l'exercice d'options sur actions	8,5	0,1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	22,8 \$	(104,9) \$
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,4 \$	(2,9) \$
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22,0 \$	(434,2) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	69,7 \$	511,1 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	91,7 \$	76,9 \$
Information complémentaire sur les flux de trésorerie		
Trésorerie affectée au paiement des intérêts et de la commission d'attente	7,7 \$	1,7 \$
Impôt sur le résultat payé	33,1 \$	20,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en millions de dollars américains)

	Capital- actions (note 15)	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2019	5 158,3 \$	15,6 \$	(220,3) \$	(321,7) \$	4 631,9 \$
Résultat net	—	—	—	230,8	230,8
Autres éléments du résultat global	—	—	21,9	—	21,9
Total du résultat global	— \$	— \$	— \$	— \$	252,7 \$
Placement d'actions au cours du marché	83,0	—	—	—	83,0
Acquisition de Salares Norte	27,0	—	—	—	27,0
Exercice d'options sur actions	11,4	(2,9)	—	—	8,5
Paiements fondés sur des actions	—	4,6	—	—	4,6
Perte sur cession de placements en titres de capitaux propres classés comme étant à la JVAÉRG	—	—	2,0	(1,2)	0,8
Régime de réinvestissement des dividendes	36,5	—	—	—	36,5
Dividendes déclarés	—	—	—	(139,4)	(139,4)
Solde au 30 septembre 2019	5 316,2 \$	17,3 \$	(196,4) \$	(231,5) \$	4 905,6 \$
Solde au 1^{er} janvier 2018	5 107,8 \$	14,2 \$	(133,6) \$	(282,9) \$	4 705,5 \$
Résultat net	—	—	—	170,3	170,3
Autres éléments du résultat global	—	—	(31,0)	—	(31,0)
Total du résultat global	— \$	— \$	— \$	— \$	139,3 \$
Exercice d'options sur actions	0,1	—	—	—	0,1
Paiements fondés sur des actions	—	4,5	—	—	4,5
Régime de réinvestissement des dividendes	28,4	—	—	—	28,4
Dividendes déclarés	—	—	—	(132,9)	(132,9)
Solde au 30 septembre 2018	5 136,3 \$	18,7 \$	(164,6) \$	(245,5) \$	4 744,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 1 – Renseignements sur la Société

Franco-Nevada Corporation (« Franco-Nevada » ou la « Société ») a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société de redevances et de flux qui est axée sur les métaux précieux (or, argent et métaux du groupe du platine) et dont les produits des activités ordinaires sont générés par diverses sources en visant une cible de tout au plus 20 % de produits générés par l'énergie (pétrole, gaz et liquides du gaz naturel). La Société détient un portefeuille de redevances, de flux et de participations directes couvrant des biens qui se trouvent à différents stades allant de la production à la prospection initiale, en Amérique latine, aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Afrique.

Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, et la Société est domiciliée au Canada. Le siège social de la Société est situé au 199 Bay Street, bureau 2000, Toronto (Ontario), Canada.

Note 2 – Principales méthodes comptables

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités comprennent les comptes de Franco-Nevada et de ses filiales entièrement détenues (les « filiales ») (ci-après, avec Franco-Nevada, la « Société »). Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires résumés, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ont été établis selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul et de présentation que celles ayant servi à établir les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf pour ce qui figure à la note 2 b). Le 11 novembre 2019, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

L'information financière ci-incluse tient compte de tous les ajustements apportés, qui consistent uniquement en des ajustements récurrents normaux que la direction estime nécessaires à la présentation fidèle des résultats des périodes intermédiaires présentées. Les résultats d'exploitation du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats attendus pour l'ensemble de l'exercice. Le caractère saisonnier n'est pas considéré comme ayant une incidence importante sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'impôt sur le résultat de la période intermédiaire a été calculé selon les taux d'impôt qui seraient appliqués au résultat annuel total prévu.

b) Normes nouvelles et normes modifiées adoptées par la Société

La Société a adopté les normes comptables mentionnées ci-après au 1^{er} janvier 2019. L'incidence de l'adoption de ces normes et les nouvelles méthodes comptables sont décrites dans les paragraphes suivants.

IFRS 16 Contrats de location

La Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 ») le 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 exige des preneurs qu'ils comptabilisent les actifs et les passifs relatifs à la plupart des contrats de location. La nouvelle norme a été appliquée selon une méthode rétrospective modifiée, d'après laquelle les répercussions du changement de méthodes comptables relativement aux contrats de location, au 1^{er} janvier 2019, sont présentées ensemble comme un seul ajustement du solde d'ouverture du déficit. Par conséquent, l'information comparative n'a pas été retraitée et elle continue d'être présentée selon les dispositions d'IAS 17 *Contrats de location*.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes, permises selon les dispositions transitoires :

- ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative;
- ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative lorsque le bien sous-jacent au contrat de location est de faible valeur ou que la durée du contrat est de 12 mois ou moins;
- évaluer ses actifs au titre du droit d'utilisation à des montants correspondants à ceux des obligations locatives connexes; ainsi, l'ajustement transitoire du déficit est nul.

Les principaux contrats de location de la Société se rapportent à ses locaux à bureaux. L'adoption de la nouvelle norme s'est traduite par la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation de 2,8 M\$, dans les autres actifs, à l'état de la situation financière, soit un montant équivalent à celui de l'obligation locative connexe, actualisé selon un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 4,55 % au 1^{er} janvier 2019.

IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux

La Société a adopté IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 ») le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 clarifie la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux. L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

c) Nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

Modifications d'IFRS 3 Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié les modifications apportées à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »). Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications précisent les exigences minimales pour une entreprise; elles suppriment l'appréciation de la capacité des intervenants du marché de remplacer les éléments manquants, le cas échéant; elles ajoutent des indications pour aider les entités à apprécier si un processus acquis est substantiel; elles circonscrivent les notions d'entreprise et de sortie; et elles introduisent un test de concentration de la juste valeur facultatif. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 de façon prospective. L'application anticipée est permise. Bien qu'il soit possible, en général, de prévoir que l'application des modifications fera en sorte qu'un plus grand nombre d'acquisitions seront comptabilisées comme des acquisitions d'actifs, la Société évaluera l'incidence des modifications en fonction de la nature et des modalités des acquisitions qu'elle pourrait faire au cours des périodes à venir.

Note 3 – Acquisitions et autres transactions

a) Acquisition de droits à des redevances aurifères auprès de Premier

Le 25 septembre 2019, Franco-Nevada a acquis deux droits à des redevances auprès de Premier Gold Mines Limited (« Premier ») pour 6,0 M\$, y compris une redevance de rendement net de fonderie (« RNF ») de 2 % sur le bien détenu par Newmont Goldcorp Corporation et qui jouxte sa mine Musselwhite, située dans le nord-ouest de l'Ontario, et une RNF de 1,5 % sur les biens Rain/Emigrant et Saddle appartenant à Nevada Gold Mines LLC et situés dans la partie méridionale du filon Carlin, au Nevada.

Les acquisitions de droits à des redevances visant Premier ont été comptabilisées comme des acquisitions d'actifs.

b) Acquisition de droits à des redevances pétrolières et gazières visant la formation Marcellus, en Pennsylvanie

Le 22 juillet 2019, Franco-Nevada a acquis, de Range Resources Corporation (« Range »), une participation dans les redevances dérogatoires visant une superficie dans le schiste Marcellus, moyennant un prix d'achat brut de 300,0 M\$. La redevance correspond à 1 % de la production, brute moins les déductions permises, sur environ 350 000 acres nets de la participation directe de Range dans les comtés Washington, Western Allegheny et Southern Beaver, en Pennsylvanie. La redevance s'applique à la production actuelle et à la mise en valeur future de la formation Marcellus, de même qu'à la mise en valeur éventuelle des formations d'Utica et du Dévonien supérieur.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

L'acquisition a été financée par les fonds en caisse et par les fonds prélevés sur la facilité renouvelable, comme il est précisé à la note 9 a). La date de prise d'effet de l'acquisition est le 1^{er} mars 2019. Entre la date de prise d'effet et la date de clôture, l'actif a généré des redevances d'environ 9,1 M\$.

L'acquisition de droits à des redevances visant Marcellus a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs.

c) *Acquisition de droits miniers, pétroliers et gaziers aux États-Unis avec Continental Resources, Inc. – SCOOP et STACK, en Oklahoma*

La Société, par l'entremise d'une filiale entièrement détenue, est associée à Continental Resources, Inc. dans le cadre d'un partenariat visant l'acquisition, par l'entremise d'une entité partiellement détenue (la « coentreprise d'acquisition de redevances »), de droits à des redevances dans les gisements South Central Oklahoma Oil Province (« SCOOP ») et Sooner Trend Anadarko Basin Canadian and King Fisher Counties (« STACK »), en Oklahoma.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la société a comptabilisé un apport respectif de 19,6 M\$ et de 106,1 M\$ à la coentreprise d'acquisition de redevances. Au 30 septembre 2019, un montant de 1,8 M\$, qui est inclus dans les dettes d'exploitation, à l'état consolidé de la situation financière, se rapporte à des apports à la coentreprise d'acquisition de redevances effectués après la clôture de la période. Au 30 septembre 2019, l'investissement cumulatif total dans la coentreprise d'acquisition de redevances s'élève à 367,9 M\$, et Franco-Nevada a des engagements restants de 152,1 M\$ qui doivent être acquittés d'ici au 31 décembre 2021.

La coentreprise d'acquisition de redevances est comptabilisée comme un partenariat, conformément à IFRS 11 *Partenariats*.

d) *Acquisition de droits à des redevances sur Valentine Lake – Terre-Neuve, au Canada*

Le 21 février 2019, Franco-Nevada a acquis une RNF de 2 % visant le camp minier de Valentine Lake, propriété de Marathon Gold Corporation (« Marathon »), dans le centre de Terre-Neuve, pour 18,0 M\$ CA (13,7 M\$). Marathon détient une option lui permettant de racheter 0,5 % de la RNF pour 7,0 M\$ d'ici au 31 décembre 2022.

L'acquisition des redevances sur Valentine Lake a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs.

e) *Acquisition de droits à des redevances sur Salares Norte – Chili*

Le 31 janvier 2019, Franco-Nevada, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a acquis une RNF de 2 % existante visant le projet Salares Norte de la société Gold Fields, dans la région de l'Atacama dans le nord du Chili, pour 32,0 M\$, dont 27,0 M\$ en actions ordinaires de Franco-Nevada (366 499 actions ordinaires) et 5,0 M\$ en trésorerie. Gold Fields détient une option lui permettant de racheter 1 % de la RNF pour 6,0 M\$ dans les 24 mois suivant le début de la production commerciale.

L'acquisition des redevances sur Salares Norte a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux 30 septembre 2019 et 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient principalement de dépôts dans des comptes portant intérêt.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Dépôts en trésorerie	76,7 \$	60,3 \$
Dépôts à terme	15,0	9,4
	91,7 \$	69,7 \$

Note 5 – Placements

Les placements comprennent i) des placements en titres de capitaux propres de sociétés à capital ouvert ou fermé que la Société a acquis sur le marché libre ou dans le cadre de transactions, ii) des bons de souscription d'actions de diverses sociétés à capital ouvert et iii) un prêt consenti à Noront Resources Ltd. dans le cadre de l'acquisition par la Société, en avril 2015, de droits à des redevances dans le district minier du Cercle de feu en Ontario, au Canada. Le prêt vient à échéance le 28 avril 2020 et il est présenté dans les placements à court terme, à l'état consolidé de la situation financière.

Les placements à court et à long terme comprennent ce qui suit :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Prêt	34,0 \$	— \$
	34,0 \$	— \$
Placements en titres de capitaux propres	142,8 \$	136,7 \$
Bons de souscription	1,0	0,7
Prêt	—	32,3
	143,8 \$	169,7 \$

La variation de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les périodes closes les 30 septembre 2019 et 2018, comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Variation de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres classés comme étant à la JVAÉRG	(50,3) \$	15,6 \$	4,2 \$	(2,1) \$
Produit (charge) d'impôt différé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	6,9	(2,0)	0,1	0,4
Variation de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres classés comme étant à la JVAÉRG, déduction faite de l'impôt	(43,4) \$	13,6 \$	4,3 \$	(1,7) \$

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 6 – Charges payées d'avance et autres actifs courants

Les charges payées d'avance et autres actifs courants sont composés des éléments suivants :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Lingots d'or	25,5 \$	27,8 \$
Stock d'onces visées par des droits à des flux	6,4	—
Charges payées d'avance	17,7	5,4
Frais d'émission de titres d'emprunt	0,1	0,1
	49,7 \$	33,3 \$

Note 7 – Droits à des redevances, droits à des flux et participations directes, montant net

Les droits à des redevances, droits à des flux et participations directes, déduction faite du cumul des amortissements pour épuisement et du cumul des pertes de valeur, sont composés des éléments suivants :

Au 30 septembre 2019	Coût	Cumul de l'épuisement ¹⁾	Perte de valeur	Valeur comptable
Droits à des redevances minières	1 024,3 \$	(605,1) \$	— \$	419,2 \$
Droits à des flux	4 270,9	(1 420,4)	—	2 850,5
Participations dans des actifs énergétiques	1 724,3	(373,6)	—	1 350,7
Participations dans des biens au stade avancé	206,4	(30,6)	—	175,8
Participations dans des biens en phase de prospection	62,1	(12,6)	—	49,5
	7 288,0 \$	(2 442,3) \$	— \$	4 845,7 \$

1) Le cumul de l'épuisement tient compte des pertes de valeur déjà comptabilisées.

Au 31 décembre 2018	Coût	Cumul de l'épuisement ¹⁾	Perte de valeur	Valeur comptable
Droits à des redevances minières	1 021,4 \$	(571,3) \$	— \$	450,1 \$
Droits à des flux	4 346,3	(1 303,3)	(75,4)	2 967,6
Participations dans des actifs énergétiques	1 303,8	(337,2)	—	966,6
Participations dans des biens au stade avancé	159,9	(30,1)	—	129,8
Participations dans des biens en phase de prospection	54,7	(12,6)	(0,6)	41,5
	6 886,1 \$	(2 254,5) \$	(76,0) \$	4 555,6 \$

1) Le cumul de l'épuisement tient compte des pertes de valeur déjà comptabilisées.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Les variations des droits à des redevances, droits à des flux et participations directes pour les périodes closes le 30 septembre 2019 et le 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

	Droits à des redevances minières	Droits à des flux	Actifs énergétiques	Biens au stade avancé	Biens en phase de prospection	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	486,1 \$	2 575,4 \$	682,7 \$	151,9 \$	43,1 \$	3 939,2 \$
Acquisitions	0,5	630,4	354,5	1,8	1,4	988,6
Transferts	16,4	—	—	(16,4)	—	—
Pertes de valeur	—	(75,4)	—	—	(0,6)	(76,0)
Épuisement	(42,5)	(162,8)	(37,3)	(1,1)	(0,2)	(243,9)
Incidence du change	(10,4)	—	(33,3)	(6,4)	(2,2)	(52,3)
Solde au 31 décembre 2018	450,1 \$	2 967,6 \$	966,6 \$	129,8 \$	41,5 \$	4 555,6 \$
Acquisitions (note 3)	—	—	411,3	45,7	8,0	465,0
Épuisement	(33,8)	(117,1)	(36,4)	(0,5)	—	(187,8)
Incidence du change	2,9	—	9,2	0,8	—	12,9
Solde au 30 septembre 2019	419,2	2 850,5	1 350,7	175,8	49,5	4 845,7

Au 30 septembre 2019, une tranche de 3 795,3 M\$ (2 233,0 M\$ au 31 décembre 2018) du total de la valeur comptable nette est assujettie à l'amortissement pour épuisement, tandis qu'une tranche de 1 050,4 M\$ (2 322,6 M\$ au 31 décembre 2018) n'y est pas assujettie.

Note 8 – Autres actifs

Les autres actifs se composent de ce qui suit :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Matériel pour puits liés à l'énergie, montant net	9,4 \$	10,2 \$
Actifs au titre du droit d'utilisation, montant net	2,5	—
Mobilier et agencements, montant net	0,5	0,5
	12,4 \$	10,7 \$

Note 9 – Dette

La variation des obligations liées aux facilités de crédit de la Société se présente comme suit :

	Facilité renouvelable	Facilité renouvelable de FNBC	Emprunt à terme	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	— \$	— \$	— \$	— \$
Prélèvements	210,0	27,0	—	237,0
Remboursement	—	(27,0)	—	(27,0)
Solde au 31 décembre 2018	210,0 \$	— \$	— \$	210,0 \$
Prélèvements	275,0	—	160,0	435,0
Remboursement	(400,0)	—	—	(400,0)
Total de la dette	85,0 \$	— \$	160,0 \$	245,0 \$
Déduire : Frais d'émission de titres d'emprunt	(2,6)	—	—	(2,6)
Solde au 30 septembre 2019	82,4 \$	— \$	160,0 \$	242,4 \$

a) Facilité renouvelable

La Société détient une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de cinq ans de 1,0 G\$ (la « facilité renouvelable »). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la Société a prélevé un montant de 275,0 M\$ pour financer l'acquisition d'une redevance pétrolière et gazière dans la formation Marcellus, comme il est précisé à la note 3 b). La Société a fait un paiement partiel de 400,0 M\$, soit 240,0 M\$ provenant des fonds en caisse et

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

un prélèvement de 160,0 M\$ sur l'emprunt à terme, comme il est précisé à la note 9 b). L'encours de la facilité renouvelable s'établit à 85,0 M\$ au 30 septembre 2019.

Le 26 mars 2019, la Société a modifié sa facilité renouvelable pour en reporter l'échéance du 22 mars 2023 au 22 mars 2024 et pour réduire les marges et les commissions d'attente applicables, en fonction du ratio de levier financier de la Société.

Les avances aux termes de la facilité renouvelable peuvent être effectuées de la façon suivante :

Dollars américains

- Avances au taux de base assorties d'intérêts mensuels payables au taux de base de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») majoré de 0,00 % à 1,05 % par année, en fonction du ratio d'endettement de la Société;
- Emprunts au taux LIBOR pour des périodes de 1, 2, 3 ou 6 mois assortis d'intérêts payables au taux LIBOR majoré de 1,00 % à 2,05 % par année, en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Dollars canadiens

- Avances au taux préférentiel assorties d'intérêts mensuels payables au taux préférentiel de la CIBC majoré de 0,00 % à 1,05 % par année en fonction du ratio d'endettement de la Société;
- Acceptations bancaires d'une période de 30 à 180 jours assorties d'une commission d'acceptation de 1,00 % à 2,05 % de la valeur nominale, en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Tout emprunt peut être converti en l'un ou l'autre des types d'emprunts décrits ci-dessus, selon les modalités usuelles et moyennant un préavis approprié. Les emprunts aux termes de la facilité renouvelable sont garantis par certaines des filiales de la Société et ne sont pas assortis d'une sûreté.

La facilité renouvelable comporte une commission d'attente variant entre 0,20 % et 0,41 % par an en fonction du ratio d'endettement de la Société, même s'il n'y a aucun encours aux termes de la facilité renouvelable.

b) Emprunt à terme de la Société

Le 17 avril 2019, la Société a conclu une facilité de crédit à terme d'un an non garantie (l'« emprunt à terme de la Société ») de 160,0 M\$ pour rembourser les montants empruntés aux termes de la facilité renouvelable, comme il est précisé à la note 9 a). Le montant a été prélevé sous forme d'un emprunt au taux LIBOR assorti d'intérêts payables au taux LIBOR majoré de 0,85 %.

Le 25 septembre 2019, la Société a modifié l'emprunt à terme de la Société pour en reporter l'échéance du 17 avril 2020 au 17 avril 2021. L'emprunt à terme de la Société est présenté dans les passifs non courants, à l'état consolidé de la situation financière.

c) Facilité renouvelable de FNBC

Franco-Nevada (Barbados) Corporation (« FNBC »), filiale de la Société, a une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie (la « facilité renouvelable de FNBC »). Cette facilité permet de prélever jusqu'à 100,0 M\$ sur une période de un an. Le 19 mars 2019, la date d'échéance de la facilité renouvelable de FNBC a été reportée de un an, soit au 20 mars 2020.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 10 – Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires classés par marchandise, par secteur géographique et par type d'intérêt se composent de ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Marchandise				
Or ¹⁾	151,1 \$	110,6 \$	371,0 \$	337,5 \$
Argent	23,8	20,5	60,4	62,1
Métaux du groupe du platine ¹⁾	17,2	9,0	51,0	27,9
Autres marchandises	6,1	4,3	17,7	9,6
Minier	198,2 \$	144,4 \$	500,1 \$	437,1 \$
Énergie	37,5	26,2	85,9	67,9
	235,7 \$	170,6 \$	586,0 \$	505,0
Secteur géographique				
Amérique latine	111,7 \$	74,6 \$	247,6 \$	215,6 \$
États-Unis	47,8	33,9	116,7	100,1
Canada ¹⁾	40,0	32,6	118,5	95,3
Reste du monde	36,2	29,5	103,2	94,0
	235,7 \$	170,6 \$	586,0 \$	505,0 \$
Type				
Redevances fondées sur les produits des activités ordinaires	75,9 \$	47,5 \$	188,7 \$	146,4 \$
Flux ¹⁾	140,6	99,3	333,4	293,7
Redevances fondées sur le bénéfice	10,3	11,4	37,2	35,1
Autres	8,9	12,4	26,7	29,8
	235,7 \$	170,6 \$	586,0 \$	505,0 \$

¹⁾ Le montant indiqué pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 comprend des produits des activités ordinaires tirés des ajustements de prix provisoires pour l'or et les métaux du groupe du platine, respectivement de 0,1 M\$ et de 1,3 M\$ (respectivement de 0,2 M\$ et de 0,7 M\$ au troisième trimestre de 2018). Le montant indiqué pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 comprend des produits des activités ordinaires tirés des ajustements de prix provisoires pour l'or et les métaux du groupe du platine, respectivement de 0,1 M\$ et de 4,7 M\$ (respectivement de 1,5 M\$ et de 2,1 M\$ pour la période correspondante de 2018).

Note 11 – Coût des ventes

Le coût des ventes se compose de ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Coût des ventes liées aux droits à des flux	36,2 \$	29,3 \$	91,6 \$	82,0 \$
Coût des onces payées d'avance	—	2,0	—	5,7
Taxes sur la production minière	0,6	0,6	1,8	1,7
Charges d'exploitation liées à l'énergie	1,9	1,5	5,1	4,0
	38,7 \$	33,4 \$	98,5 \$	93,4 \$

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 12 – Informations sur les parties liées

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les principaux membres de la direction comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de haute direction.

La rémunération des principaux membres de la direction de la Société s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Avantages à court terme ¹⁾	0,8 \$	0,8 \$	2,4 \$	2,4 \$
Paielements fondés sur des actions ²⁾	2,2	0,3	5,6	2,7
	3,0 \$	1,1 \$	8,0 \$	5,1 \$

¹⁾ Ce montant comprend les salaires, les avantages et les primes d'intéressement à court terme ou autres primes gagnées au cours de la période.

²⁾ Ce montant reflète la charge des options sur actions et des unités d'actions restreintes et les charges résultant de l'évaluation à la valeur de marché des unités d'actions différées gagnées au cours de la période.

Note 13 – Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018 se présentent comme suit :

(en millions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits financiers				
Intérêts	0,8 \$	0,7 \$	2,7 \$	2,4 \$
	0,8 \$	0,7 \$	2,7 \$	2,4 \$
Charges financières				
Intérêts	2,6 \$	— \$	6,2 \$	— \$
Commissions d'attente	0,7	0,5	1,6	1,7
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	0,2	0,2	0,6	0,7
Accroissement des obligations locatives	—	—	0,1	—
	3,5 \$	0,7 \$	8,5 \$	2,4 \$

Note 14 – Impôt sur le résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 30 septembre 2019 et 2018 se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Charge d'impôt exigible	3,8 \$	18,1 \$	25,2 \$	30,9 \$
Charge d'impôt différé	14,1	(4,3)	19,4	7,5
	17,9 \$	13,8 \$	44,6 \$	38,4 \$

La Société fait l'objet d'un audit effectué par l'Agence du revenu du Canada et portant sur les années d'imposition 2012 à 2015, comme il est précisé à la note 19.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 15 – Capitaux propres

a) Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires (188 581 112 actions ordinaires émises et en circulation au 30 septembre 2019) sans valeur nominale et d'actions privilégiées pouvant être émises en séries (aucune émise).

Les variations du capital-actions au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 et de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	185 930 331	5 107,8 \$
Exercice d'options sur actions	94 018	5,5
Acquisition de droits sur les unités d'actions restreintes	52 882	3,3
Régime de réinvestissement des dividendes (note 15 c))	615 250	41,7
Solde au 31 décembre 2018	186 692 481	5 158,3 \$
Placement d'actions au cours du marché (note 15 b))	884 000	83,0
Acquisition de Salares Norte (note 3 e))	366 499	27,0
Exercice d'options sur actions	205 653	11,4
Régime de réinvestissement des dividendes (note 15 c))	432 479	36,5
Solde au 30 septembre 2019	188 581 112	5 316,2 \$

b) Placements d'actions au cours du marché

Le 19 juillet 2019, la Société a établi un programme de placements d'actions au cours du marché (le « programme de placements au cours du marché ») dans le cadre duquel la Société peut émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé, d'un montant global de 200 M\$, au cours de marché en vigueur à la Bourse de Toronto, à la New York Stock Exchange ou à un autre marché où les actions ordinaires sont inscrites, cotées ou négociées. Le volume et le moment des placements effectués dans le cadre du programme de placements au cours du marché sont déterminés à la seule appréciation de la Société, sous réserve des limites réglementaires et périodes d'interdiction applicables. Le programme de placements au cours du marché est en vigueur jusqu'au 18 juillet 2020, sauf si la Société le résilie avant cette date.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, la Société a émis 884 000 actions ordinaires à un prix par action ordinaire moyen de 95,38 \$. Le produit brut de ces émissions s'est établi à 84,3 M\$ et le produit net, à 83,0 M\$, après déduction de la rémunération des preneurs fermes, de 0,8 M\$, et d'autres frais liés à l'émission d'actions, de 0,5 M\$.

c) Dividendes

La Société a déclaré des dividendes de 0,25 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 (0,24 \$ par action ordinaire pour le troisième trimestre de 2018) et de 0,74 \$ par action ordinaire pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (0,71 \$ par action ordinaire pour les neuf premiers mois de l'exercice 2018).

Les dividendes payés en trésorerie dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Société (le « RRD ») se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Dividendes en trésorerie	32,9 \$	33,8 \$	102,9 \$	104,5 \$
Dividendes au titre du RRD	14,2	11,2	36,5	28,4
	47,1 \$	45,0 \$	139,4 \$	132,9 \$

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Paielements fondés sur des actions

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, une charge respective de 1,3 M\$ (1,5 M\$ pour le troisième trimestre de 2018) et de 3,9 M\$ (4,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019), liée aux options sur actions est incluse dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Pour le trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, un montant respectif de 0,3 M\$ (néant pour le troisième trimestre de 2018) et de 0,7 M\$ (0,3 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2018) a été inscrit à l'actif au titre des « Droits à des redevances, droits à des flux et participations directes, montant net ».

Note 16 – Résultat par action

Trimestres clos les 30 septembre						
	2019			2018		
	Résultat net	Nombre d'actions (en millions)	Montant par action	Résultat net	Nombre d'actions (en millions)	Montant par action
Résultat de base par action	101,6 \$	187,7	0,54 \$	52,1 \$	186,1	0,28 \$
Incidence des titres dilutifs	—	0,4	—	—	0,3	—
Résultat dilué par action	101,6 \$	188,1	0,54 \$	52,1 \$	186,4	0,28 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre						
	2019			2018		
	Résultat net	Nombre d'actions (en millions)	Montant par action	Résultat net	Nombre d'actions (en millions)	Montant par action
Résultat de base par action	230,8 \$	187,3	1,23 \$	170,3 \$	186,1	0,92 \$
Incidence des titres dilutifs	—	0,3	—	—	0,3	(0,01)
Résultat dilué par action	230,8 \$	187,6	1,23 \$	170,3 \$	186,4	0,91 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, aucune option sur actions (145 521 au troisième trimestre de 2018) n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action en raison de l'effet antidilutif. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, 203 166 options sur actions (145 521 pour les neuf premiers mois de l'exercice 2018) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif. Au total, 69 442 UAR (73 762 UAR en 2018) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action étant donné que les critères de rendement aux fins de l'acquisition des droits aux UAR n'étaient pas mesurables au 30 septembre 2019.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 17 – Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère l'entreprise en deux secteurs opérationnels composés de droits à des redevances, de droits à des flux et de participations directes dans le secteur minier et dans celui de l'énergie.

Les secteurs à présenter pour les besoins de l'évaluation de la performance sont présentés dans le tableau suivant :

	Trimestre clos le 30 septembre 2019					
	Minier	2019 Énergie	Total	Minier	2018 Énergie	Total
Produits des activités ordinaires	198,2 \$	37,5 \$	235,7 \$	144,4 \$	26,2 \$	170,6 \$
Produits (charges)						
Coût des ventes	36,8 \$	1,9 \$	38,7 \$	31,9 \$	1,5 \$	33,4 \$
Dotation aux amortissements et à l'amortissement pour épuisement	54,1	15,6	69,7	54,7	10,4	65,1
Profit brut sectoriel	107,3 \$	20,0 \$	127,3 \$	57,8 \$	14,3 \$	72,1 \$

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					
	Minier	2019 Énergie	Total	Minier	2018 Énergie	Total
Produits des activités ordinaires	500,1 \$	85,9 \$	586,0 \$	437,1 \$	67,9 \$	505,0 \$
Produits (charges)						
Coût des ventes	93,4 \$	5,1 \$	98,5 \$	89,4 \$	4,0 \$	93,4 \$
Dotation aux amortissements et à l'amortissement pour épuisement	151,4	36,4	187,8	157,1	26,6	183,7
Profit brut sectoriel	255,3 \$	44,4 \$	299,7 \$	190,6 \$	37,3 \$	227,9 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement du total du profit brut sectoriel et du résultat net consolidé avant impôt :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Total du profit brut sectoriel	127,3 \$	72,1 \$	299,7 \$	227,9 \$
Autres (produits) charges d'exploitation				
Frais généraux et frais d'administration	5,6 \$	5,2 \$	18,1 \$	17,4 \$
Profit sur la vente de lingots	(1,5)	0,2	(2,3)	(0,1)
Dotation à l'amortissement	1,0	0,9	2,7	2,5
(Profit) de change et autres produits (charges)	-	(0,1)	-	(0,6)
Résultat avant éléments financiers et impôt sur le résultat	122,2 \$	65,9 \$	281,2 \$	208,7 \$
Éléments financiers				
Produits financiers	0,8 \$	0,7 \$	2,7 \$	2,4 \$
Charges financières	(3,5)	(0,7)	(8,5)	(2,4)
Résultat net avant impôt	119,5 \$	65,9 \$	275,4 \$	208,7 \$

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 18 – Évaluations de la juste valeur

La juste valeur est une mesure fondée sur le marché et non une mesure spécifique à l'entité. Pour certains actifs et certains passifs, il existe des transactions observables sur le marché ou des informations de marché. Pour d'autres, il n'en existe pas. Dans les deux cas, l'évaluation de la juste valeur n'en vise pas moins le même objectif : estimer le prix auquel une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif serait conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (c'est-à-dire une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou doit le passif).

La hiérarchie des justes valeurs classe selon trois niveaux d'importance les données utilisées par les techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur.

- Les données d'entrée de niveau 1 correspondent à des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les données d'entrée de niveau 2 correspondent à des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, à des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, à des données autres que des prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif (par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observables aux intervalles usuels, les fourchettes de prix à terme utilisées pour évaluer les contrats de change et les contrats sur marchandises, et les évaluations de la volatilité utilisées pour évaluer les contrats d'option), ou à des données qui sont tirées principalement de données de marché observables ou qui sont corroborées par de telles données, ou qui sont obtenues par d'autres moyens.
- Les données d'entrée de niveau 3 correspondent à des données non observables (prix cotés sur des marchés non actifs ou peu actifs).

Cette hiérarchie des justes valeurs place au plus haut niveau les données de niveau 1 et au plus bas niveau, les données de niveau 3.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente :

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)	Autres données d'entrée importantes observables (Niveau 2)	Données d'entrée importantes non observables (Niveau 3)	Juste valeur totale
Au 30 septembre 2019				
Créances d'exploitation liées aux ventes de concentrés à prix provisoires	— \$	12,4 \$	— \$	12,4 \$
Placements en titres de capitaux propres	138,9	—	3,9	142,8
Bons de souscription	—	1,0	—	1,0
	138,9 \$	13,4 \$	3,9 \$	156,2 \$

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)	Autres données d'entrée importantes observables (Niveau 2)	Données d'entrée importantes non observables (Niveau 3)	Juste valeur totale
Au 31 décembre 2018				
Créances d'exploitation liées aux ventes de concentrés à prix provisoires	— \$	8,5 \$	— \$	8,5 \$
Placements en titres de capitaux propres	132,8	—	3,9	136,7
Bons de souscription	—	0,7	—	0,7
	132,8 \$	9,2 \$	3,9 \$	145,9 \$

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dettes d'exploitation et charges à payer et la dette, se rapprochent de leurs valeurs comptables étant donné leur nature à court terme, les pertes sur créances passées négligeables, la juste valeur de la garantie et/ou le taux d'intérêt variable sur la dette.

La Société n'a effectué aucune compensation d'actifs financiers au moyen de passifs financiers.

Actifs évalués à la juste valeur de façon non récurrente

Au 31 décembre 2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)	Autres données d'entrée importantes observables (Niveau 2)	Données d'entrée importantes non observables (Niveau 3)	Juste valeur totale
Droits à des redevances, droits à des flux et participations directes	- \$	- \$	14,6 \$	14,6 \$
	- \$	- \$	14,6 \$	14,6 \$

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur sont les suivantes :

a) Créances d'exploitation

Les justes valeurs des créances d'exploitation liées à des ententes de vente de concentrés d'or et de métaux du groupe du platine qui sont assorties de mécanismes d'établissement des prix provisoires sont déterminées à partir des prix à terme cotés appropriés, obtenus sur le principal marché actif où se négocie le métal considéré. De ce fait, ces créances sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

b) Placements

Les justes valeurs des placements dans des sociétés ouvertes sont déterminées d'après une approche fondée sur le marché qui reflète les cours de clôture de chaque titre considéré à la date de l'état de la situation financière. Les cours de clôture correspondent à des prix cotés obtenus sur le principal marché actif où se négocie le titre considéré, de sorte que ces placements relèvent du niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

La Société détient un placement en titres de capitaux propres qui n'est pas coté sur un marché actif. La Société a évalué la juste valeur de l'instrument au moyen d'une technique d'évaluation intégrant les flux de trésorerie futurs actualisés, une donnée non observable. Par conséquent, la juste valeur a été classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les justes valeurs des bons de souscription sont estimées selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options, qui exige d'utiliser des données de marché observables. Par conséquent, ces placements sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

c) Droits à des redevances, droits à des flux et participations directes

Les justes valeurs des droits à des redevances, des droits à des flux et des participations directes sont déterminées principalement au moyen d'une approche fondée sur le marché, en utilisant les flux de trésorerie actualisés non observables. Par conséquent, les justes valeurs sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Notes annexes

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018

(non audité, en millions de dollars américains, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

Note 19 - Éventualités

Audit de l'Agence du revenu du Canada

L'Agence du revenu du Canada (« ARC ») mène un audit portant sur les années d'imposition 2012 à 2015 de Franco-Nevada.

a) Filiales canadiennes (2014-2015) :

Certaines filiales entièrement détenues de la Société ont reçu une lettre de proposition de l'ARC (les « lettres de l'ARC ») à la fin de mai 2019. Les lettres de l'ARC proposent d'établir une nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2014 et 2015 de manière à augmenter le revenu en ajustant le moment de la déduction des paiements effectués d'avance au titre des flux de métaux précieux, ce qui se traduit par un montant d'impôt fédéral-provincial supplémentaire de 1,6 M\$ majoré des intérêts et des pénalités applicables (après l'application des pertes autres qu'en capital). Par la suite, en octobre 2019, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC pour les années d'imposition 2014 et 2015, conformément aux lettres de l'ARC.

b) Mexique (2013)

La Société a reçu de l'ARC un avis de nouvelle cotisation (la « nouvelle cotisation ») pour l'année d'imposition 2013, daté du 24 décembre 2018 et lié à la filiale mexicaine de la Société. La nouvelle cotisation établit le montant d'impôt supplémentaire fédéral-provincial pour la Société à 10,7 M\$ CA (8,1 M\$), majoré des intérêts et des pénalités applicables, mais compte non tenu de tout allègement fiscal en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique.

Pour l'année d'imposition 2013, la filiale mexicaine de la Société a payé, aux autorités fiscales mexicaines, un montant en trésorerie de 154,3 millions de pesos (12,1 M\$) selon un taux d'imposition de 30 %, au titre de l'impôt sur le résultat au Mexique. Si nécessaire, la Société demandera une dispense de la double imposition en vertu de la convention fiscale Canada-Mexique.

La direction estime que la Société et ses filiales ont produit leurs déclarations fiscales et payé tous les impôts applicables conformément aux lois fiscales canadiennes et étrangères; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société au titre de la nouvelle cotisation, des lettres de l'ARC ou de toute obligation fiscale potentielle liée à ces questions. La Société a l'intention de défendre sa position énergiquement.

L'audit mené par l'ARC est en cours et rien ne garantit que l'ARC ne contestera pas la façon dont Franco-Nevada et l'une ou l'autre de ses filiales ont produit leurs déclarations fiscales et déclaré leur résultat. Si l'ARC obtenait gain de cause dans le cadre d'une telle contestation, il pourrait en découler une charge d'impôt, des pénalités et des intérêts supplémentaires qui pourraient grandement nuire à la Société.

Note 20 – Événements postérieurs à la date de clôture

Remboursement partiel de la facilité renouvelable

Après le 30 septembre 2019, la Société a remboursé 65,0 M\$ sur l'encours de sa facilité renouvelable, le ramenant de 85,0 M\$ à 20,0 M\$.

www.franco-nevada.com

FNV TSX/NYSE

